

20/11/2025

## Le GART et le Cerema renouvellent leur partenariat pour accompagner les AOM dans leurs missions

À l'occasion des Rencontres nationales du transport public, le GART et le Cerema ont signé à Orléans, le 5 novembre dernier, une nouvelle convention de partenariat pour une durée de trois ans (2025/2028). Cette signature réaffirme la volonté commune de conjuguer les expertises pour accompagner et outiller les autorités organisatrices de la mobilité (AOM).

En renouvelant leur engagement, les deux partenaires entendent intensifier leurs travaux conjoints afin d'offrir aux collectivités des solutions toujours plus opérationnelles, adaptées aux défis techniques, réglementaires et environnementaux qui façonnent les mobilités du quotidien.

Signé par le président du GART, Louis Nègre, et le directeur général du Cerema, Pascal Berteaud, cette convention s'articule autour de quatre grands axes de travail.

### Gouvernance, organisation et financement des mobilités

Les deux structures conviennent de partager leurs analyses afin d'accompagner au mieux les collectivités dans la mise en œuvre des dispositions et des outils de la loi : montée en puissance des nouvelles AOM, transfert ou coordination entre acteurs, mise en place des plans de mobilité dans les grandes agglomérations et des plans simplifiés dans les plus petites, structuration du dialogue AOM/employeurs, enjeux de financement et de tarification des réseaux.

### Logistique urbaine

Ce partenariat renouvelé s'inscrit dans une ambition partagée : faire émerger une nouvelle gouvernance à l'échelle nationale, à travers notamment le Comité de liaison LUD (pour logistique urbaine durable) des acteurs publics. Par ailleurs, il soutiendra la poursuite du programme InTerLUD+ qui accompagne techniquement et financièrement les collectivités ainsi que les acteurs économiques dans le déploiement de chartes de logistique urbaine durable.

### Décarbonation des mobilités

En misant sur le report modal, l'amélioration de la performance des réseaux et une intermodalité sans couture, il s'agit à la fois de renforcer l'offre de transports collectifs et de développer des voies dédiées (services express régionaux métropolitains, mobilités actives et partagées...). Cette dynamique, portée et suivie par le GART et le Cerema, s'accompagne d'une évolution des motorisations et d'une meilleure sobriété des déplacements, en passant par une régulation plus fine de l'usage de la voiture individuelle et un travail de fond sur les changements de comportement grâce au management des mobilités.

## Développement des innovations en matière de mobilités et de services numériques (MaaS)

Le GART et le Cerema mènent respectivement plusieurs travaux d'observation et d'analyse sur l'offre de transport, les pratiques de mobilité ainsi que les outils déployés par les AOM. Dans un paysage où l'offre de nouvelles solutions de mobilité se transforme à grande vitesse, et les services associés également, cette collaboration se poursuivra pour amplifier cette dynamique et offrir aux collectivités une vision toujours plus fine et opérationnelle.

Par cette nouvelle signature, le GART et le Cerema consolident ainsi une collaboration fondée sur la complémentarité de leurs approches, la transversalité des compétences et l'échange continu de connaissances.

### **Cerema**

Le Cerema, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain. Il dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral. Ses équipes multidisciplinaires sont présentes sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer avec 27 implantations.

#### **Marina LOUVET**

Responsable communication Mobilités  
06 22 34 88 27  
presse@cerema.fr

### **GART**

Notre association agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. L'association poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

#### **Mouloud HOUACINE**

Directeur de la communication  
06 45 51 93 60  
mouloud.houacine@gart.org